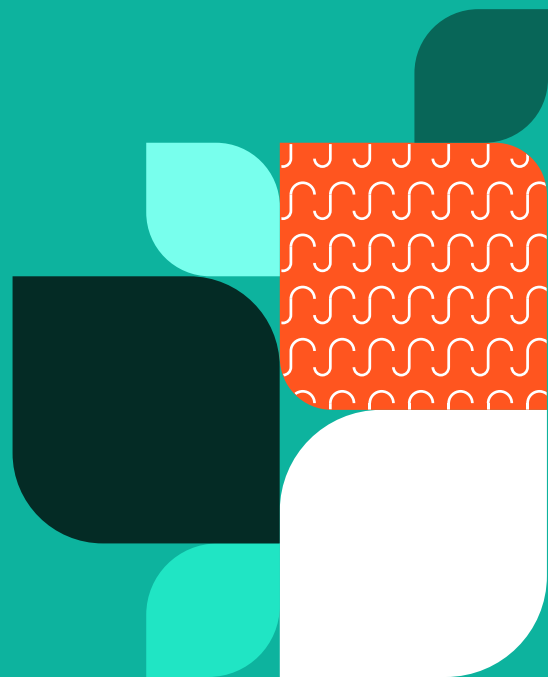




DISPOSITIF DE FORMATION-ACTION CHRYSALIDE

Le programme de formation-action de la FNADAC pour accompagner les collectivités dans la transition durable de leurs politiques culturelles.

CHRYSALIDE EST UNE OPÉRATION SOUTENUE PAR L'ÉTAT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "SOUTENIR LES ALTERNATIVES VERTES 2" OPÉRÉ PAR LA BANQUE DES TERRITOIRES (CAISSE DES DÉPÔTS)



SOMMAIRE



I.	Origine et concept du programme de formation-action Chrysalide	3
II.	Objectifs	3
III.	Pour qui ?	3
IV.	Bénéfices attendus	4
V.	Contenu	4
VI.	Déroulé et méthodologie des 3 modules	6
	A. Module 1 : Appropriation du référentiel	6
	B. Module 2 : Mise en pratique - Diagnostic équipements, formation à la méthode d'auto-diagnostic	6
	C. Module 3 : Diagnostics individuels - Co-élaboration du référentiel et formation à la méthode	7
VII.	Les activités et ressources connexes	
	A. Événements annuels, séminaires et ateliers	7
	B. Les ressources : la boîte à outils	8
VIII.	Formateurs(trices), expert(e)s et intervenant(e)s	
IX.	Suivi et évaluation	9
X.	Le « bonus » : des actions de promotion et de valorisation des collectivités participantes	9
XI.	Calendrier	9
XII.	Coût du programme de formation-action	10
XIII.	Modalités de conventionnement et paiement	10
XIV.	Contact et informations	10





ORIGINE ET CONCEPT DU PROGRAMME DE FORMATION-ACTION CHRYSALIDE

La FNADAC (Fédération Nationale des Associations de Directrices et Directeurs des Affaires Culturelles) figure parmi les 14 lauréats du dispositif « Soutenir les Alternatives vertes 2 » de France 2030 avec son programme Chrysalide, dispositif de formation-action destiné à accompagner les collectivités territoriales dans la transition durable de leurs politiques culturelles.



LES OBJECTIFS DU PROGRAMME D'EXPÉRIMENTATION CHRYSALIDE :

- **Outiller les agents pour piloter des démarches de transition écologique, sociale et culturelle.**
- **Expérimenter une méthode intégrée, modélisable et répliquable, auprès de 12 territoires partenaires.**
- **Produire un référentiel, des ressources en open source et un centre de ressources et un outil d'observation.**

Après une phase d'expérimentation d'un an auprès de 7 territoires pilotes, le programme de formation-action est désormais ouvert à toutes les collectivités.



OBJECTIFS

Basé sur une approche holistique, intégrée et modélisable inspirée des concepts de la stratégie RSE/RSO, de la maîtrise d'usage, et de l'intégration écosystémique, Chrysalide se donne pour objectifs de doter les collectivités et leurs agents de véritables outils leur permettant, d'une part de réaliser un état des lieux de leur avancée en termes de durabilité, de définir des plans d'action, de tester leur mise en œuvre, et d'autre part de les rendre autonomes à moyen terme dans la conduite de ces démarches.

S'appuyant sur une méthode participative et sur des méthodes et outils de diagnostic génériques et adaptés, fondés sur la notation (scoring), le programme permet d'observer et analyser les dynamiques, pratiques et besoins des collectivités en matière de stratégie RSE/RSO, d'établir des diagnostics qualifiés, de les partager, puis de définir des stratégies de transition culturelle assorties de démarches évaluatives.

Un travail de capitalisation, de valorisation et de dissémination est également au cœur du travail mené en vue de favoriser la réplique et la professionnalisation dans la durée.

Il est ainsi proposé :

- **De se former, dans une approche de co construction, aux concepts de transition écologique, d'impact environnemental et social, et aux démarches et méthodes d'auto-diagnostic et d'évaluation**
- **Et d'aller plus loin en mettant en application la méthode auprès d'équipements culturels de leur choix.**





III POUR QUI ?

- Pour les DACs et autres agents de collectivités en charge du suivi d'établissements culturels, de politiques culturelles, mais aussi à des agents rattachés à d'autres directions pouvant avoir un lien direct ou indirect avec la Culture, selon les types de collectivités (directions environnement/ transition écologique, innovation, développement économique, aménagement, numérique...).
- Pour les professionnels issus d'organisations du secteur privé, gestionnaires d'équipements culturels sur les territoires et soutenues par une ou plusieurs collectivités locales pour cette activité



IV BÉNÉFICES ATTENDUS

À l'issu du programme :

- Les agents et professionnels formés seront en capacité dans la durée de lancer eux-mêmes des démarches de diagnostic et d'auto évaluation au sein de leur structure ou des structures qu'ils accompagnent
- Les collectivités pourront répliquer de manière autonome la méthode sur d'autres équipements de leur territoire
- Les agents et professionnels formés auront accès à un centre de ressources dédié et mis à jour

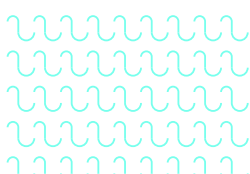
V CONTENU

Le programme tel que défini et proposé consiste en un programme de formation-action en 3 modules déployés sur une durée de 6 à 12 mois.

Les 3 modules s'articulent selon une progression logique, qui permettent une appropriation et une capitalisation des méthodes, et démarches mises en œuvre chemin faisant.

Les modules sont agrémentés de sessions et activités collaboratives, de partage entre pairs, de sensibilisation, d'événements annuels et d'un accès à un centre de ressources dédié.

- **Un total de :**
 - **20 heures de formation** ouvertes à un nombre illimité d'agents pour la structure souscrivant à la formation
 - **2 événements annuels** d'une ½ journée au format hybride (8 heures)
 - **2 sessions/ an de type atelier d'approfondissement ou webinaire d'information/ sensibilisation** (6 heures)
- **L'accès à un centre de ressources :** outil de diagnostic et scoring en ligne, fiches expériences, document
- **En bonus (voir point X)** des actions de promotion et de valorisation pour la collectivité souscriptrice





MODULE	PLANNING	LIVRABLES
MODULE 1 : APPROPRIATION DU RÉFÉRENTIEL D'AUTO ÉVALUATION «CHRYSALIDE» & CONTRIBUTION À SON DÉVELOPPEMENT <ul style="list-style-type: none">• S'approprier les outils et méthodes d'auto-diagnostic et d'autoévaluation des équipements culturels : référentiel, questionnaire	3 HEURES - en distanciel	- Référentiel - Questionnaire équipement
MODULE 2 : MISE EN PRATIQUE - MÉTHODE & RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ÉQUIPEMENT <ul style="list-style-type: none">• Mettre en pratique à travers la réalisation de diagnostics équipements avec l'accompagnement d'experts, avec formation à la méthode à partir du cas concret	1,5 JOURS - répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none">- 1 session de préparation de 2h30- 1 jour sur site en présentiel pour le diagnostic d'1 équipement (7 heures)- 1 session individuelle de restitution du rapport diagnostic équipements en visioconférence (2h30)	- Rapports diagnostics
MODULE 3 : SENSIBILISATION AU DIAGNOSTIC TRANSVERSAL & STRATÉGIQUE <ul style="list-style-type: none">• Aller plus loin avec une approche transversale et stratégique : enjeux et importance• Préparer une feuille de route stratégique : qui impliquer, quelles problématiques et composantes adresser, quelles questions se poser	3 HEURES - en distanciel	- Référentiel - Questionnaire stratégique et transversal

Parmi les thèmes abordés dans les contenus de formation-action, en plus des outils et méthodes d'autoévaluation figurent :

- L'intégration des enjeux de l'économie circulaire dans la conception et la production des projets artistiques et culturels
- Les mobilités culturelles
- La sobriété technique et numérique
- Les enjeux de soutenabilité et d'adaptation des bâtiments culturels
- Les lieux culturels : vers de nouveaux usages pour répondre aux nouvelles attentes des publics ?
- Les compétences de la transition et les enjeux transmission

L'innovation du programme réside essentiellement :

- Dans le format d'accompagnement et de formation qui sera basé sur des méthodes de co-création, de design thinking et de e-learning
- Dans la mise en synergie de l'expérimentation sur des établissements culturels en lien avec leur écosystème territorial (au-delà du strict secteur de la culture) ;
- Dans l'intégration de l'innovation d'usage, de process et des technologies (IoT, capteurs, nouveaux matériaux...), à la fois dans les questionnements à l'étape des diagnostics, mais aussi dans les préconisations opérationnelles (feuille de route, plan d'action)
- Dans l'appropriation et l'intégration de nouveaux modèles économiques prenant en compte les enjeux de transition écologique et d'impact
- Dans l'intelligence collective qui naîtra de la recherche-action.



VI DÉROULÉ & MÉTHODOLOGIE DES 3 MODULES

A | MODULE 1 : Appropriation du référentiel

Le premier module est consacré à la présentation et à l'appropriation par les participants du référentiel Chrysalide.

Le référentiel d'auto-évaluation Chrysalide est un outil méthodologique conçu pour accompagner les collectivités et les acteurs culturels dans leur transition écologique, sociale et culturelle.

Il propose une grille structurée et partagée, permettant d'analyser la maturité des pratiques des équipements et des politiques culturelles au regard des grands enjeux du développement durable.

Développé dans le cadre de la phase pilote 2025, en étroite collaboration avec 12 collectivités volontaires, le référentiel repose sur une méthode de diagnostic opérationnelle et participative. Il couvre l'ensemble des dimensions de la durabilité à travers cinq grands chapitres :

- Gouvernance éclairée,
- Épanouissement collectif et inclusif,
- Culture ouverte et accessible,
- Empreinte environnementale,
- Ancrage territorial et développement local.

Chaque structure accompagnée peut ainsi identifier ses forces, ses axes d'amélioration, et construire une feuille de route stratégique adaptée à son contexte.

Le référentiel sert également de base commune pour assurer la cohérence des accompagnements menés dans le cadre du programme et faciliter la capitalisation des données à l'échelle nationale.

B | MODULE 2 : Mise en pratique - diagnostic équipements, formation à la méthode d'auto-diagnostic

Le module 2 a pour objectif de mettre en pratique la méthodologie présentée via le référentiel, et de doter les territoires et leurs agents des outils et méthodes d'auto-diagnostic et d'autoévaluation, par la mise en pratique concrète autour d'un cas d'usage, par l'apport d'expertise et la coproduction des diagnostics.

A cet effet, la collectivité devra identifier l'équipement culturel* pour lequel elle aimerait réaliser le diagnostic. Lors de la session pratique, c'est le ou la responsable de l'équipement « cas d'usage » faisant l'objet du diagnostic qui accueillera l'équipe de la FNADAC et les experts(es), mais pourront être conviés, d'autres responsables d'équipements (ou autres agents d'autres directions et services le cas échéant), qui seront invités en tant qu'observateurs

Ce module se traduit ainsi concrètement par

- 1 session d'échange et d'entretiens individuels préalables avec la collectivité
- La réalisation d'un diagnostic équipement en présence du responsable de l'équipement et tout autre agent de la collectivité responsable d'un autre équipement ou issu d'une autre Direction Métier connexe équipement « cas d'usage » pour la mise en pratique avec mobilisation à minima du ou de la DAC et du (de la) responsable d'équipement
- Une restitution des résultats du diagnostic

*Si la collectivité le souhaite, il sera possible de déployer le volet mise en pratique du Module 2 sur plusieurs équipements (voir prix de la formation et variantes au point XII)





- Les rapports diagnostics individuels (30 pages environ) comprennent les éléments suivants
- Introduction
- Rappel du référentiel et méthodologie
- Scoring avec positionnement comparatif
- Analyse par thématique (points forts et axes d'amélioration)
- Conclusion et recommandations

C | **MODULE 3 : Diagnostics individuels - co-élaboration du référentiel et formation à la méthode**

Le Module 3 aura pour objectifs :

- De sensibiliser les DACs à l'intérêt de compléter le travail de diagnostic et d'auto-évaluation par une analyse transversale portant sur un panorama des initiatives de la collectivité en matière de projets culturels tournés vers la transition, et des problématiques à prendre en compte.
- De se doter des clefs nécessaires à la mise en place d'une feuille de route stratégique : qui impliquer, quelles problématiques et composantes adresser, quelles questions se poser

Ce travail de sensibilisation s'effectuera à partir

- D'une appropriation plus spécifique des parties référentiel Chrysalide relatives à ce volet transversal et stratégique
- De la présentation de retours d'expériences et d'exemples concrets de collectivités ayant engagé ce travail (en particulier les territoires d'expérimentation du programme)

A l'issue de ce module, les collectivités intéressées pour s'engager dans un diagnostic transversal ouvrant sur la définition d'une feuille de route et d'un plan d'action, pourront se rapprocher de la FNADAC pour les modalités.

VII | **LES ACTIVITÉS & RESSOURCES CONNEXES**

A | **Événements annuels, séminaires et ateliers**

- En complément des trois modules opérationnels, des activités complémentaires sont organisées pour les agents suivant la formation.

Les activités organisées ont pour objet de sensibiliser, former et professionnaliser les DACS et agents de collectivités en charge des questions et équipements culturels

- Aux enjeux de transition écologique et d'impact environnemental, social, économique et sociétal dans la culture
- A l'innovation éco-responsable dans le secteur culturel

Les thèmes principaux abordés sont les suivants

- **Enjeux et démarches de transition écologique dans la culture et dans les équipements culturels Benchmark des méthodologies existantes.**
- **Innovations écoresponsables**
- **Thèmes d'approfondissements de composantes du référentiel**
- Les activités sont organisées dans un format hybride (présentiel et distanciel), ou asynchrone (enregistrements)





- Les formats proposés comprennent de l'apport de connaissances et d'expertise et du benchmark pour favoriser le transfert de bonnes pratiques
- Mini-conférences
- Ateliers participatifs
- Témoignages et benchmark
- Livrables : supports de formation et de présentation, kit « boîte à outils »
- Un talent-pool d'experts et de formateurs aux compétences complémentaires est constitué pour dispenser ces sessions. Les domaines d'expertise seront les suivants :
 - Transition écologique dans la culture
 - RSE/RSO
 - Innovation
 - Ingénierie de projets culturels
 - Economie de la culture
 - Industries culturelles et créatives
 - Financements publics dont financements européens

Des acteurs du monde académique et des représentants de Think Tank tels le Campus des Transitions sont également mobilisés, ainsi que le CNFPT.



B | Les ressources : la boîte à outils

Le programme Chrysalide dispose d'une boîte à outils dont l'accès sera ouvert aux participants à la formation, avec une session de présentation du contenu et une aide à l'appropriation des outils.

La boîte à outils comprend notamment :

- 1 Guide méthodologique et d'auto-certification
- 1 MOOC et 1 plateforme de e-learning
- 1 Observatoire des innovations écoresponsables dans la culture : outil de scoring et positionnement en ligne, recueil de fiches expériences, statistiques et analyses
- Base documentaire : vidéos et reportages, conférences, études et rapports

VIII

FORMATEURS(TRICES), EXPERT(E)S & INTERVENANT(E)S

Des partenaires nationaux de la FNADAC sont mobilisés, tels le CNFPT, et un talent-pool d'experts multidisciplinaire a été constitué afin d'élaborer puis dispenser des contenus de formation innovants, adaptés et co-construits avec l'équipe technique de la FNADAC et ses membres.

Pour conduire le programme de formation-action, la FNADAC s'appuie ainsi sur :

- Son équipe technique, qui a été renforcée grâce au soutien France 2030 par des compétences de haut niveau et qualifiées pour conduire le programme
- Sur ses membres (réseau d'associations de DAC et personnalités qualifiées), dont les DAC administrateurs animateurs d'un groupe de travail thématique à l'origine du projet
- Sur des partenaires nationaux clés comme le CNFPT
- Sur un talent-pool d'experts qualifiés dans plusieurs domaines interdisciplinaires et complémentaires liés au projet : AMO Ingénierie de projets complexes, transition écologique dans la culture, RSE/RSO, innovation, ingénierie de projets culturels
- Sur les collectivités parties prenantes de la recherche-action (corpus des pollinisateurs)



IX **SUIVI & ÉVALUATION**

Une évaluation **ex anté – en cours – ex post** sera réalisée auprès des agents et professionnels mobilisés et participants aux modules dispensés dans le cadre de la formation-action.

X **LE 'BONUS' : DES ACTIONS DE PROMOTION & DE VALORISATION DES COLLECTIVITÉS PARTICIPANTES**

La FNADAC réalisera pour la collectivité participante à la formation-action, deux actions de communication privilégiées.

Ces actions de communication pourront prendre la forme d'une mise à la Une dans la nouvelle Revue de la FNADAC, d'une captation vidéo avec mini-reportage diffusé sur la landing page du [programme Chrysalide](#) et les réseaux sociaux de la FNADAC ou encore d'une prise de parole publique à l'occasion d'un des événements nationaux annuels de la FNADAC.

XI **CALENDRIER**

La participation au programme de formation-action s'effectue « au fil de l'eau », selon un modèle de formation « intra ».

→ La durée de la formation, s'étale sur une période d'un an maximum.





XII **COÛT DU PROGRAMME DE FORMATION-ACTION**

- Le prix de la formation-action est de 15 600 €* net de taxe pour :
 - 34 heures de formation-action pour un nombre illimité d'agents pouvant suivre les sessions de formation, avec à minima
 - 1 équipement culturel (sur un seul site) cas d'étude**
 - Le ou la DAC et le(la) responsable de l'équipement culturel faisant l'objet du Module 2 (mise en pratique)
 - 3 heures d'appui à l'appropriation des outils du centre de ressources
 - 1 captation vidéo (avec mise à disposition des rushes et de la vidéo)
- Les frais de déplacement pour participation aux actions de sensibilisation et de formation du programme organisés à Paris ou en province sont à la charge de la collectivité
- A l'occasion des événements « formation-action Chrysalide » organisés en présentiel, l'accès et les repas seront gratuits pour un agent, au-delà les repas seront payants

***Le prix est décomposé comme suit**

- Intervention Equipe FNADAC : 7 000 €
- Intervention Experts : 8 600 € dont 7 600 € pour le M1 et M2 avec 1 diagnostic équipement et 1 000 pour le M3

**** Il est possible pour la collectivité participante de proposer plusieurs équipements culturels pour le diagnostic, ou un équipement qui couvre plusieurs sites.**

Dans ce cas, le tarif sera rehaussé du coût suivant par équipement complémentaire : 8 600 € (dont 7 600 € d'intervention d'experts et 1 000 € d'intervention équipe FNADAC)

XIII **MODALITÉS DE CONVENTIONNEMENT ET PAIEMENT**

Deux modes de conventionnement et de contractualisation sont possibles, selon les modalités en vigueur au sein de la collectivité qui souhaite inscrire ses agents :

- Marché à bon de commande
- Achat public innovant*
- Subvention

***Mesure « Expérimentation » du dispositif des achats publics innovants régi le décret du 24 décembre 2018 portant diverses mesures relatives aux contrats de la commande publique et qui prévoit qu'à titre expérimental, les acheteurs peuvent passer un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables portant sur des travaux, fournitures ou services innovants répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 € HT (cf. article R.2122-9-1 du Code de la commande publique).**

XIV **CONTACT & INFORMATIONS**

Pour vous inscrire ou pour tout complément d'information, contacter :

Adeline BROUSSAN
Directrice opérationnelle
Mail : adeline.broussan@fnadac.fr
Tél. +33 6 30 49 28 44



🌊 **MERCI**